

Sagesse et bon sens

Revue bimensuelle n°4

Juin / Juillet 2026

« L'Esprit Saint donne la Sagesse, non pour que nous brillions mais pour que nous guidions les autres vers la lumière. » Saint Jean-Chrysostome

« La Sagesse divine commence lorsque l'homme reconnaît sa folie. » Saint Jean-Chrysostome

« Personne ne sera jugé pour ce qu'il n'a pas pu faire. Mais nous serons jugés pour n'avoir pas fait ce que nous pouvions faire. » Saint Basile-le-Grand

Table des matières

Editorial	2
1 - « La victoire qui vainc le monde, c'est notre foi »	5
2 - Le Principe de subsidiarité.....	7
Intercommunalité.....	9
3 - Se connecter, est-ce vraiment communiquer ?	11
Restons chrétien, dans le monde actuel	11
4 - Faisons vivre nos églises en France	13
5 - Sainte Jeanne de France	14
Pour nous contacter :	15

Editorial

Chers Amis,

Voici le numéro 4 de la revue Sagesse et Bon Sens des mois de juin et juillet 2026.

Faut-il parler de la « nouvelle France », celle d'aujourd'hui ? C'est vrai qu'il y a encore le mot France, mais n'est-ce pas une anti-France ? Pendant presque quatorze siècles nous avons eu « l'ancienne France ». Puis à la Révolution « la France nouvelle », comme le disait Robespierre. L'ancienne France est alors remplacée par la France nouvelle. Puis au dix-neuvième siècle, avec Chateaubriand, c'est « la nouvelle ancienne France », qui est à nouveau remplacée au moment du traité de Maastricht. En effet, le roi gouvernait l'ancienne France, mais après la Révolution c'est le peuple qui gouverne, et avec le traité de Maastricht c'est l'Europe qui gouverne. On le voit à tous les niveaux, quelques exemples pour illustrer : On nous oblige à payer le prix de notre électricité au prix du gaz allemand ! Nous avons des centrales nucléaires, qui nous permettent d'avoir une électricité abondante et bon marché, mais l'Europe nous interdit de prendre en compte ce coût réel de production. Or le coût de l'énergie est essentiel à l'économie. Avec la guerre en Iran, le prix du pétrole a fortement augmenté, donc l'Espagne a voulu diminuer sa TVA sur le prix des carburants pour limiter la hausse pour les usagers et les entreprises, mais Bruxelles l'a interdit ! ... L'augmentation de l'âge de la retraite, notre politique sur l'immigration, et quasiment toutes les autres décisions politiques, ne dépendent que des directives de l'Europe.

Où est notre ancienne France, souveraine et maîtresse d'elle-même, alors une grande puissance respectée dans le monde entier ? Nous pouvons redevenir cette grande puissance, indépendante, diplomatiquement capable de parler librement à tous les pays. Pour cela, il n'y a pas besoin d'être un pays avec un immense territoire, surtout aujourd'hui. On a l'exemple de Taïwan, tout petit pays, mais qui est une grande puissance, grâce aux semi-conducteurs dont le monde entier a besoin. Mais pour que la France retrouve sa puissance d'autrefois, il faut d'abord qu'elle retrouve son indépendance.

Pour empêcher cela, on « vitrifie » toute personne qui souhaiterait l'indépendance de la France, en l'accusant de « fascisme ». C'est le mot et la méthode de Staline, qui disait : « Qui n'est pas avec Staline est avec Hitler ». Par exemple, si je dis : « Je suis patriote », ho là : fasciste ! Si je dis : « J'ai une conscience nationale », ho là : fasciste ! Si je dis : « Il faut rétablir l'autorité », ho là : fasciste !

Le deuxième grand moyen de « vitrification », c'est ce terme de « colonisation », pour faire honte aux Français. Ainsi, au lieu de montrer aux petits Français la grandeur de leur pays, toutes les belles œuvres et faits de leurs ancêtres, on leur fait croire que la France est un pays d'esclavagistes ! Mais

on ne leur explique pas combien la France s'est endettée pour faire des routes, des hôpitaux, des écoles, des ports... dans ces pays sous-développés, combien elle a envoyé de missionnaires pour leur apprendre à vivre en chrétiens, c'est-à-dire de façon civilisée, avec le respect d'autrui et l'éradication des sacrifices humains. On déracine ainsi les petits Français, rejetant leur histoire, leur culture. La cause de la honte fonctionne.

Pour détruire la France, on s'est basé sur deux principes, celui de la Révolution : « table rase » du passé, et la politique du grand remplacement : « l'ancienne France » ne fait plus d'enfants, « la nouvelle France » fait beaucoup d'enfants ! L'enjeu démographique est ici primordial.

De plus, la civilisation chrétienne de « l'ancienne France » est très différente, pour ne pas dire opposée, à celle de « la nouvelle France » issue d'une immigration en grande partie musulmane.

Alors que faire pour sortir de là ? Tout d'abord faire aimer la France aux Français qui ont des ancêtres appartenant à « l'ancienne France », mais aussi faire aimer la France à tous ceux qui viennent et qui restent sur le territoire français. Pour cela, il faut qu'on revienne à nos racines chrétiennes, qu'on soit fiers d'être chrétiens et français. Au lieu de condamner quelqu'un parce qu'il a mis dans sa mairie une crèche ou un sapin de Noël, il faut au contraire favoriser tout ce qui rappelle notre culture chrétienne, qui a fait naître notre pays et la civilisation, depuis des siècles.

Pour faire aimer la France à tous ceux qui viennent s'installer sur le territoire français, en particulier les musulmans, il faut leur donner envie de nous ressembler. Cela ne peut pas se faire avec l'hédonisme et le laïcisme. Ils ont besoin d'un idéal, d'une transcendance supérieure, qui leur montre le vrai, le bien, le beau.

Certains disent que c'est déjà trop tard. Non ! il n'est jamais trop tard pour bien faire.

La France est le pays des miracles. Elle débute son existence par un miracle, le baptême de Clovis en 496. C'est la chute de l'Empire romain, et donc de la chrétienté en Gaule. De plus, les évêques sont presque tous devenus ariens. Et voilà qu'un barbare se convertit à la religion catholique de sa femme sainte Clotilde ! Clovis, son époux, devient enfant de Dieu par son baptême et devient roi des Francs en se faisant sacrer roi à Reims, entraînant avec lui sa famille, ses soldats, son peuple, qui devient chrétien avec lui. France, qu'as-tu fait des promesses de ton baptême ?

La victoire qui a vaincu le monde, c'est notre foi. C'est d'abord la victoire de Dieu, notre créateur. Pensez à l'obscurantisme des peuples ancestraux qui offraient des cultes à des chats, à des vaches, à des astres. La foi est une victoire de la vérité sur le mensonge, et donc sur le démon, prince du mensonge. La foi est une victoire sur le monde et ses ÉRYS maximes. Que nous dit le monde ? Profitez de la vie. Que nous dit la foi ? Il ne sert à rien de gagner l'univers, si l'on vient à perdre son âme.

La foi élève le cœur et fortifie le courage. Nous avons tant d'exemples, en particulier tous ces premiers chrétiens qui sont morts martyrs en professant leur foi. Alors qu'il est difficile d'avoir du courage pour une cause médiocre. Connaissez-vous des gens qui sont morts pour le vice de la luxure ou pour défendre le pouvoir d'achat ?

Pour la grande cause de la foi, les missionnaires sont partis dans le monde entier, des religieuses se sont dévouées pour les pauvres et les miséreux. La foi a engendré les grandes civilisations chrétiennes.

Approfondissons notre foi, pour qu'elle rayonne dans notre âme, dans notre vie. Il nous faut connaître, développer et transmettre ce trésor.

L'article suivant nous parle du principe de subsidiarité. C'est le principe selon lequel une responsabilité doit être prise par le niveau d'autorité le plus pertinent et le plus proche des citoyens, ce qui revient le plus souvent au niveau le plus bas. Il conduit à ne pas faire à un échelon plus élevé ce

qui peut être fait à un échelon inférieur. Le niveau supérieur n'intervient que si le problème excède les capacités du niveau inférieur, principe de suppléance.

Dans la revue Sagesse et Bon Sens numéro 1, vous avez pu lire un article sur le bien commun en général, puis dans le numéro 2 un article sur le bien commun politique. Prions et demandons à nos hommes et femmes politiques de ne pas travailler pour leurs propres intérêts mais pour le bien commun. En mars dernier, nous avons eu les élections municipales. Demandons à tous nos maires, hommes et femmes politiques les plus proches des citoyens, de travailler pour le bien commun. On peut leur proposer les priorités suivantes :

Un - Exemplarité de l'autorité politique, en servant le bien commun avec une large part de bénévolat, en restant proche et à l'écoute de la population qui se sent délaissée.

Deux - Soutien à l'économie locale, en travaillant à maintenir les emplois dans leur commune, même rurale : agriculture, artisanat, commerces.

Trois - Soutien aux populations les plus vulnérables, en travaillant à maintenir les services locaux, médicaux, sociaux, administratifs.

Quatre - Soutien à notre art de vivre, en promouvant la culture et le patrimoine local, en luttant contre les plaies des incivilités, de l'insécurité, de la drogue, du communautarisme.

Cinq - Soutien à l'initiative locale, en réclamant une réforme de la réforme territoriale qui rende aux maires les pouvoirs confisqués par les échelons supérieurs.

Cherchons à communiquer véritablement avec notre prochain, en ayant pour lui un sourire, un mot aimable, une présence, un service, du concret, et pas seulement du virtuel. Quelqu'un disait : « J'ai cinq cents amis sur internet, mais quand je dois déménager, je suis tout seul ! »

Restons chrétiens dans le monde actuel. Cherchons à être et pas à paraître. Vivons dans le réel et pas dans le virtuel. Ne cherchons pas seulement la beauté du corps, mais cherchons surtout la beauté de notre âme. « À quoi sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? »

Faisons vivre nos églises de France. Voici quelques exemples de moyens qui font vivre nos églises désertes : la nettoyer et la fleurir, l'ouvrir le dimanche et/ou les jours en semaine, organiser des groupes de prière, même à deux ou trois, pour aller prier le chapelet régulièrement dans les églises, par exemple tous les matins à onze heures ou tous les soirs à dix-huit heures, organiser des conférences et concerts religieux dans les églises, avec un moment de prière avant ou après, expliquer l'histoire du lieu, organiser un petit pèlerinage, mettre un grand cahier dans l'église où les gens peuvent inscrire leurs intentions de prière, que l'on prendra comme intentions de prière par exemple lors de la récitation du chapelet tous les mercredis dans cette église, trouver des personnes capables de restaurer l'église, soit bénévolement comme cela se faisait lors de la construction de nombreuses églises et cathédrales, soit en les payant, faire alors des quêtes, tombolas, associations pour cela, etc.

Je termine par un article sur sainte Jeanne de France, qui était la fille du roi de France Louis XI, sœur du roi Charles VIII, épouse du roi Louis XII. Elle a terminé sa vie avec la fondation d'une congrégation religieuse sous le patronage de Notre-Dame, qui est reine de France.

Prions sainte Jeanne de France, en particulier pour nos gouvernants. Qu'elle nous obtienne d'avoir des lois chrétiennes, pour qu'ainsi la France retrouve son titre de fille aînée de l'Église, obtenu grâce au baptême de Clovis, en 496, il y a juste mille cinq cent trente ans !

Béatrice Yver de la Brucholerie.

1- « La victoire qui vainc le monde, c'est notre foi »

La foi, c'est la victoire, nous dit saint Jean.

La foi, c'est la vertu par laquelle nous adhérons intellectuellement à la révélation de Dieu, transmise par son Église, par laquelle nous connaissons, sans toujours comprendre, des vérités, essentiellement sur Dieu. Cet acte est une victoire immense. Pourquoi ?

C'est d'abord une victoire de Dieu. Il est le créateur, il règne sur la matière. Le soleil ne se serait pas levé ce matin s'il n'était pas soumis à son créateur. Mais quelle distance entre la soumission d'une pierre, d'une plante, d'un astre et la soumission d'un esprit. Il est plus digne pour Dieu d'être le roi des intelligences, des esprits, le roi des anges et des hommes, que d'être le roi de la matière brute, des plantes et des cailloux.

Lorsqu'une intelligence reçoit la vérité de Dieu, qu'elle y croit, sans pour autant en comprendre tout le sens profond, caché, lorsque cette intelligence se soumet librement à Dieu et qu'elle est éclairée de la vérité divine, c'est ce qu'il y a de plus noble qui est assujetti à Dieu. C'est Dieu qui règne au sommet de sa création.



La foi, c'est aussi une victoire sur l'ignorance et l'erreur. Il a fallu la propagande des prétendus philosophes des Lumières pour faire croire que la foi avait été l'occasion d'un obscurantisme. Au contraire, pensez au véritable obscurantisme de ces peuples ancestraux qui offraient des cultes à des

chats, à des vaches, à des astres. Pensez aux ténèbres de l'esprit dans lesquelles tant d'hommes aujourd'hui se trouvent. Tant d'hommes qui pensent qu'à leur mort, il n'y a plus rien, le néant. Par la foi, l'homme est délivré d'un nombre incalculable d'erreurs.

Les adultes qui ont été baptisés la nuit de Pâques peuvent témoigner combien la foi leur a ouvert des horizons, leur a montré la fausseté de certaines conceptions.

La foi est une victoire de la vérité sur le mensonge. C'est aussi une victoire sur le démon, qui est précisément le prince du mensonge. Tous les dieux des nations sont des démons. Le démon est à la manœuvre dans toutes les erreurs religieuses et philosophiques qui circulent dans le monde. L'idolâtrie n'est pas uniquement des démons. Mais son achèvement, sa perfection mensongère est l'influence des démons. C'est eux qui, dans les idoles, s'offrent au culte des hommes plongés dans l'erreur, en répondant à leurs questions, en faisant des prodiges. Et donc, à mesure que la lumière de la foi avance dans les intelligences, s'écroulent les mensonges des démons. Là où avance la foi, le démon recule...

Cette victoire de la foi, c'est aussi une victoire sur le péché de l'esprit, sur soi-même et ses petites idées reçues. Combien d'erreurs sont chéries par les hommes, car elles proviennent d'eux-mêmes. La foi nous libère de toutes sortes de travers intellectuels personnels et d'erreurs qui procéderaient d'un attachement à notre avis, à notre jugement. La foi est une cure pour l'esprit.

Jésus dit : « La vérité vous rendra libres. »

La foi est une victoire sur le monde et sur ses maximes. Que nous dit le monde ? De profiter de la vie. Que nous dit la foi ? « Rien ne sert de gagner l'univers, si l'on vient à perdre son âme. » Que nous dit le monde ? Satisfaire vos désirs, notamment sensuels, développer l'esprit de carrière, enrichissez-vous. Que nous dit la foi ? Le monde passe. « Bienheureux les pauvres en esprit, bienheureux les cœurs purs... » La foi nous protège de ces mirages du monde. Une des caractéristiques du monde, c'est qu'il est trompeur, mensonger, séducteur. La foi dissipe l'erreur, répand la lumière, chasse les ténèbres de ce monde mensonger.

Lorsqu'une société totalitaire se met en marche, elle se fonde sur un mensonge institutionnel. Ce mensonge est mis en échec par la prédication de la vérité de la foi.

Quand les premiers chrétiens ont refusé de mettre un grain d'encens devant les idoles, ils ont montré, par leur profession de foi écrite jusque dans leur sang, que cette religion païenne, cette religion mondaine, était fausse. Lorsque les vierges martyres de l'Empire romain ont refusé de se laisser corrompre et séduire, elles ont montré que ce bonheur promis par ce monde romain, qui promettait du pain et des jeux, était factice, mensonger, illusoire, et elles ont vaincu. Ces vierges martyres ont contribué à la cessation d'une société fondée sur les jeux du cirque et les plaisirs.

Cette victoire de la foi en prépare d'autres. Car dès que la foi a pénétré une intelligence, un cœur, une âme, la grâce peut s'y glisser, s'y loger, y régner. Par exemple, la foi ouvre à la sainte eucharistie, les deux sont liées. En effet, si on veut avoir les grâces que donne la sainte eucharistie, il faut y croire, il faut recevoir cette révélation. La foi est ce qui permet de recevoir les sacrements, et donc de recevoir la grâce, et donc de se vaincre soi-même, de vaincre le péché, de vaincre le monde, d'arriver à la sainteté.

La foi, en donnant une vérité noble, élève les cœurs et fortifie les courages. Il est difficile d'être courageux pour une cause médiocre. Quand la foi nous montre des vérités divines, alors l'âme s'éprend pour des causes nobles. Connaît-on des martyrs qui soient morts pour le vice de la luxure ? Morts en l'honneur de ce vice ? Je n'en connais pas. Connaît-on des martyrs de l'esprit de consommation, qui soient torturés et morts pour défendre le pouvoir d'achat ? Je n'en connais pas. Le courage a souvent besoin d'une grande cause pour exister. On dit que les grandes causes font les grands courages.

La foi donne ces grandes causes. Elle permet le courage pour ces grandes causes. Ainsi elle a conduit les missionnaires à partir dans le monde entier. Ainsi la foi a conduit des quantités de religieuses à se dévouer pour les pauvres, les miséreux, parce qu'elles ont vu, par la lumière de la foi, dans ce miséreux le Christ lui-même, etc.

C'est la foi qui a construit les grandes universités médiévales, où la vérité divine était enseignée, scrutée, défendue, aimée, transmise. C'est la foi qui a engendré les plus grandes civilisations : les civilisations chrétiennes.

On comprend alors cette parole de saint Jean : « La foi, c'est notre victoire, elle a vaincu le monde. » Cette foi a vaincu le monde car elle est fondée sur Jésus-Christ qui a vaincu le monde.

Approfondissons notre foi, qu'elle rayonne dans notre âme, dans notre vie. C'est un trésor qui se connaît, se développe et se transmet.

Demandons à Notre-Dame, gardienne de la foi, de nous faire avancer dans ce mystère de la foi. Que cette foi soit comme elle doit être : une victoire, qu'elle nous donne un grand courage !

2- Le Principe de subsidiarité

Le principe de subsidiarité est le principe selon lequel une responsabilité doit être prise par le niveau d'autorité le plus pertinent et le plus proche des citoyens, ce qui revient le plus souvent au niveau le plus bas. Il conduit à ne pas faire à un échelon plus élevé ce qui peut être fait à un échelon inférieur. Le niveau supérieur n'intervient que si le problème excède les capacités du niveau inférieur (principe de suppléance).

Ce principe se trouvait implicitement dans la doctrine politique et sociale mise en pratique durant les siècles précédant la Révolution française. Personne n'avait songé à le formuler explicitement, tant il procède du bon sens le plus élémentaire. La Révolution française au nom de son idéal de fraternité universelle a supprimé tous les corps intermédiaires, familles, écoles, hôpitaux, métiers, corporations, entreprises, professions, communes, provinces, etc. pour ne laisser que des individus isolés devant l'État.

Durant tout le cours des XIX^e et XX^e siècles, tous ces corps intermédiaires furent partiellement rétablis, mais ils sont loin d'avoir été rétablis dans toutes les prérogatives et libertés dont ils disposaient avant, tandis que le pouvoir politique toujours aux mains des héritiers de 1789, s'efforce sans cesse de les rogner. Il était donc nécessaire de formuler ce principe de subsidiarité. De grands penseurs comme le docteur Villermé, Frédéric Le Play, René de la Tour du Pin, s'y sont employés dès le XIX^e siècle.

Au XX^e siècle, Charles Maurras mit toute sa fougue et sa pugnacité dans la défense de ce principe. Voilà notamment ce qu'il écrit dans *Mes idées politiques* :

L'État, quand il est bien institué n'a pas affaire aux individus... Un État normal laisse agir, sous son sceptre et sous son épée, la multitude des petites organisations spontanées, collectivités autonomes, qui étaient avant lui et ont chance de lui survivre, véritable substance immortelle de la nation.

Mais surtout, il appartient au pape Pie XI (celui-là même qui, par ailleurs et pour d'autres raisons, condamna Charles Maurras) d'apporter la meilleure formulation de ce principe de subsidiarité dans son encyclique *Quadragesimo anno*. Écoutons-le :

Parlant de la réforme des institutions, c'est tout naturellement l'État qui vient à l'esprit. Non certes qu'il faille fonder sur son intervention tout espoir de salut ! Mais depuis que l'individualisme a réussi à briser, à étouffer presque cet intense mouvement de vie sociale qui s'épanouissait jadis en une riche et harmonieuse floraison de groupements les plus divers, il ne reste plus guère en présence que les individus et l'État. Cette déformation du régime social ne laisse pas de nuire sérieusement à l'État sur qui retombent dès lors toutes les fonctions que n'exercent plus les groupements disparus, et qui se voit accablé sous une quantité à peu près infinie de charges et de responsabilités.

Il est vrai sans doute, et l'histoire en fournit d'abondants témoignages, que, par suite de l'évolution des conditions sociales, bien des choses que l'on demandait jadis à des associations de moindre envergure ne peuvent plus désormais être accomplies que par de puissantes collectivités. Il n'en reste pas moins indiscutable qu'on ne saurait ni changer ni ébranler ce principe si grave de philosophie sociale : **De même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes.**

L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber. Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort ; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir ; diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. Que les gouvernants en soient donc bien persuadés : plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements, selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques.

Ce principe est donc clair, nous sommes aux antipodes de l'idéologie républicaine de la fraternité universelle qui nie toute autorité aux groupements inférieurs à l'État et contesterait même, si possible, leur existence pour n'admettre de solidarité qu'à l'échelon le plus élevé. Aujourd'hui, les autorités subalternes n'existent que par délégation de l'autorité supérieure, non pour rétablir leur liberté légitime mais seulement pour désengorger les services de l'État tout-puissant. Alors qu'auparavant, c'était tout le contraire : les groupements inférieurs avaient toute l'autorité, les échelons supérieurs n'intervenant que dans les domaines où les premiers étaient incapables de le faire.

La seconde moitié du XX^e siècle vit un regain d'intérêt pour ce principe de subsidiarité en réaction contre les deux grands totalitarismes - nazisme et communisme - qui ont bien failli à tour de rôle emporter le monde libre. Épris de vraie liberté et en réaction contre de telles monstruosité, le peuple n'aspirait qu'à plus de liberté et d'autonomie face aux pouvoirs publics. La subsidiarité devint au goût du jour, il fallait donc en parler ; mais, comme rien n'avait vraiment changé, on se contenta de concéder le mot pour mieux rejeter la chose.

Lisons plutôt le traité de Lisbonne (13 décembre 2007) :

En vertu du principe de subsidiarité, dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, l'Union européenne intervient seulement si, et dans la mesure où les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être atteints de manière suffisante par les États membres, tant au niveau central qu'au niveau régional et local, mais peuvent l'être mieux, en raison des dimensions ou des effets de l'action envisagée, au niveau de l'Union européenne.

Le traité de Lisbonne ne fait que reprendre une disposition qui se trouvait déjà, presque mot à mot dans le traité de Maastricht. Et la Constitution française dit sensiblement la même chose dans son article 72 : «Les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à leur échelon. »

Comprenons bien qu'en réalité, au-delà des mots, c'est tout le contraire du principe de subsidiarité : les domaines de compétences de l'Union européenne sont exclusifs ; en revanche, dans les autres domaines, l'Union européenne intervient à la place des échelons inférieurs dès que son action y est jugée plus efficace. Dans la subsidiarité, l'échelon supérieur s'interdit d'intervenir là où l'échelon inférieur peut le faire ; ici, il intervient dès qu'il croit pouvoir mieux faire. Quelques exemples le feront mieux comprendre la différence.

Nous sommes dans une école. Le professeur donne un devoir ou un exercice à réaliser par son élève en application de la leçon qu'il vient de lui apprendre. Ce devoir ou exercice, le professeur assurément le ferait bien mieux que l'élève. Pourtant si l'élève est capable de le faire, il se gardera bien d'intervenir. Si l'élève se montre incapable de le faire, alors seulement le professeur interviendra, mais seulement pour le guider, lui suggérer la solution qu'il faudra quand même que l'élève trouve par lui-même, sinon il n'apprendra jamais rien.

Certes, à l'école, le but est que l'élève apprenne, mais l'exemple précédent peut être transposé dans le domaine de l'apprentissage où le but est certes que l'apprenti apprenne, mais en réalisant un travail utile à son entreprise que son maître d'apprentissage peut être tenté de réaliser à sa place s'il y arrive mal, ce qu'il ne doit faire que dans les cas extrêmes.

Or, ce n'est pas seulement dans le cas de l'apprentissage que cela se produit, mais dans toute la vie de l'entreprise. On choisit généralement comme chef celui qui s'est montré le plus compétent et qui pourtant ne devra jamais, sauf très rares exceptions, faire le travail à la place de ses subordonnés, se contentant de coordonner leurs actions, même s'il les juge moins efficaces que s'il les faisait lui-même.

Donc, même si le mot est prononcé (et dans la Constitution, il ne l'est même pas), rien n'a changé au centralisme bureaucratique révolutionnaire qui nous est imposé : l'Union européenne ne concède de libertés aux sociétés inférieures que là où elles sont plus efficaces. De même l'État vis-à-vis des communes, départements et régions. Mais déléguer une parcelle d'autorité aux échelons inférieurs dans les seuls domaines où ils sont plus efficaces, c'est une simple déconcentration des compétences de l'État. C'est tout le contraire d'une vraie décentralisation où l'autorité appartient aux groupements inférieurs, l'État n'intervenant que pour suppléer à leur incapacité à remplir leur mission, ainsi que nous l'enseigne le principe de subsidiarité.

Intercommunalité

L'antagonisme entre ces deux conceptions absolument contradictoires du principe de subsidiarité se retrouve dans tous les problèmes d'intercommunalité. Il y a en effet deux sortes de structures intercommunales, les structures associatives et les structures fédératives.

Les structures associatives sont tous les syndicats de communes (à vocation unique ou multiples) et syndicats mixtes (regroupant des communes et d'autres structures). Le principe en est simple, les communes se regroupent pour assumer ensemble les seules compétences qu'elles ne sont pas capables d'assumer isolément. C'est une excellente application du vrai principe de subsidiarité.

Les structures fédératives sont tous les EPCI, Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (communauté de communes, d'agglomération ou urbaines). Ici les compétences concernées sont transférées à l'EPCI qui ne dépend plus des communes pour son fonctionnement, puisqu'il vote lui-même les taux de ses propres taxes. Et les compétences transférées sont obligatoires ou optionnelles. (mais avec obligation d'en choisir un certain nombre). Procédure rigide qui va à l'encontre d'un vrai principe de subsidiarité.

Précisons qu'il y avait initialement deux compétences obligatoires dans les communautés de communes, puis cinq et il y en aura sept en 2020. Quant aux compétences optionnelles, il y a obligation d'en choisir trois parmi les neuf. Mais en 2020, lorsque deux compétences optionnelles seront devenues obligatoires, il y aura toujours obligation d'en choisir trois parmi les sept restantes. Cela obligera donc les communes à déléguer deux compétences de plus à l'intercommunalité.

Tout naturellement, les communes se sont regroupées en syndicats, mais cela ne satisfaisait pas l'État qui voulait imposer sa conception. Les communes étaient incitées à se regrouper sur un modèle fédéral par des avantages financiers considérables (un supplément de la dotation globale de fonctionnement de 30 à 50€ par habitant). De plus les régions et l'État prenaient l'habitude de n'accorder de subvention que lorsque les communes étaient regroupées en EPCI à fiscalité propre. Enfin, cette appartenance est finalement devenue obligatoire. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une soixantaine d'exceptions. Et pour couronner le tout, le seuil minimum d'un EPCI à fiscalité propre a été augmenté de 5 000 à 15 000 habitants afin de les forcer à se regrouper entre eux.

Le prétexte à tous ces regroupements était toujours le même : obtenir une meilleure efficacité, mais à chaque fois au détriment de la légitime autonomie des communes. Or même dans ce domaine, c'est un échec complet, puisque la fiscalité locale a considérablement augmenté (cf. le rapport du député Hervé Mariton de 2005 confirmé par *Le livre noir de l'intercommunalité* des députés Patrick Beaudouin et Philippe Pemezec, de 2005 ; la cour des comptes dans ses rapports de 2005, 2009 et 2016 n'a pu que confirmer les lacunes soulignées par ces trois députés) alors que le supplément de la dotation de fonctionnement aurait plutôt dû la réduire d'autant. C'est tout simplement que les frais engendrés par la gestion de toutes ces intercommunalités à fiscalité propre ont surcompensé les maigres économies d'échelle réalisées et même le supplément de dotation globale de fonctionnement. De plus les centres de décision étant plus éloignés des usagers, les décisions prises étaient bien plus souvent irréalistes.

C'est la conséquence de ce qu'on a méconnu le vrai principe de subsidiarité qui bien avant d'avoir été explicitement formulé par Pie XI relève du bon sens le plus élémentaire, pour ne s'inspirer que de son ersatz antinomique formulé dans la Constitution comme dans les traités internationaux. « Oui, dira-t-on, mais le mal est fait, que peut-on faire ? Il n'est pas au pouvoir de simples conseillers municipaux de changer la loi ». Certes, mais on peut encore faire beaucoup.

Tout d'abord, il reste encore un certain nombre de compétences qui sont restées à la commune. Dans ces domaines-là, on peut appliquer intégralement le principe de subsidiarité. Assumer tout ce qu'il est possible de faire et pour tout ce qui excéderait les capacités de la commune, utiliser les syndicats existants, voire en former de nouveaux, ce qui n'est plus déconseillé, maintenant que les EPCI à fiscalité propre existent partout.

Et même pour toutes les compétences transférées à cet EPCI à fiscalité propre, il est possible de faire beaucoup : la commune est représentée au sein de cet organisme et sa voix compte, car il n'y a généralement qu'une ou deux dizaines de communes en tout et la commune concernée par la décision à prendre y est tout particulièrement entendue.

Beaucoup de ces compétences étaient tout-à-fait à la portée de la commune et n'auraient jamais été transférées si on n'y avait été quasiment obligé. Mais rien n'est perdu.

Rien n'est perdu car en dépit de l'augmentation du seuil de 5 000 à 15 000 habitants, l'intercommunalité reste à taille humaine vis-à-vis des communes la composant et il est d'autant plus facile d'y faire entendre sa voix que toutes les autres communes qui ensemble ont pouvoir de décision dans l'intercommunalité sont à peu près dans le même cas puisque toutes ont été dépossédées de ces mêmes compétences qu'elles étaient pourtant tout-à-fait capables d'exercer directement.

Tout reste donc possible, mais il faut le vouloir. J.L

3- Se connecter, est-ce vraiment communiquer ?

Connexions, précipitations sur le portable, vous n'avez pas de nouveau message. Face à face avec le vide, comme si le portable disait : vous n'avez pas de nouveaux amis.

Appeler un numéro, entendre une voix, parler tout de suite, partager avec quelqu'un, se confier, raconter, répéter, discuter, s'injurier, ouvrir la boîte e-mail de l'ordinateur, naviguer sur le net, chercher un lien, se connecter n'importe quand, trente-six messages, trente-six contacts, trente-six amis, les lire, les survoler avant de les jeter à la corbeille.

Le portable et l'ordinateur, les moyens qui répondent à notre besoin de communiquer. Pourtant, rien ne vaut une présence, un tête-à-tête, un déjeuner avec l'ami découragé, avec celui qui souffre, ou tout simplement avec celui qu'on aime... Il nous faut vivre chaque moment en le remplissant d'amour. La ligne droite se compose de millions de petits points juxtaposés les uns à côté des autres. Ma vie est faite aussi de millions de secondes reliées les unes aux autres. Si je veille à ce que chaque point soit à sa place dans l'ordre de succession, la ligne sera bien droite. Si je vis chaque minute à la perfection, ma vie sera sainte.

Restons chrétien, dans le monde actuel

Dans notre monde moderne, ce qui compte ce n'est pas d'être mais de paraître. Certes, l'être humain a toujours fait attention à ce qu'on pensait de lui, mais aujourd'hui cela devient une obsession.



Illustration générée par l'IA

Avec les réseaux sociaux où l'on cherche à paraître, les marques, par exemple les gens achètent un vêtement s'il a une marque, même plus cher, pour se distinguer, ne voulant pas un vêtement sans marque et donc sans importance, dans la manière de parler avec des expressions à la mode, tout cela est un esclavage de l'esprit du monde.

Le chrétien est différent. Le chrétien soigne son apparence par respect pour les autres, pour Dieu. Mais pour lui, l'important n'est pas de paraître mais d'être. Les saints cherchaient à être, leur simple présence faisait du bien autour d'eux.

Aujourd'hui, l'important ce n'est pas d'agir mais de faire savoir ce que l'on a fait, par exemple dire qu'on est allé voir un musée, qu'on est allé au restaurant, qu'on a fêté un anniversaire, etc.

Le premier danger du monde moderne est l'obsession de l'apparence, du superficiel.

Le deuxième danger du monde moderne est un peu lié, c'est le virtuel. La vie, c'est du concret, du réel. Aujourd'hui, le virtuel prend des dimensions extraordinaires avec les écrans, les réseaux sociaux. On rêve sa vie. C'est de la paresse déguisée, on s'évade et pendant ce temps-là on ne fait pas son devoir d'état. On fuit sa propre famille, on fuit son chapelet, etc. Ce virtuel abîme la vraie communication. C'est le paradoxe de ces moyens de communication : ils tuent la communication humaine. On devient des monstres, on devient des robots, sans le savoir, sans s'en rendre compte. Cela abîme l'amour humain, même entre les conjoints et entre les parents et les enfants. L'amour s'entretient. Si l'on arrête de communiquer, l'amour diminue. C'est comme un feu qu'il faut entretenir. Si l'on ne met pas de bois dans le feu, il diminue et finit par s'éteindre. Et ce virtuel fausse notre vision du monde. Dans le virtuel, on a un sentiment de toute-puissance, on peut se faire des amis qu'on n'a jamais vus en réel mais seulement sur les écrans, partager des passions. Mais ce n'est pas cela la vraie amitié. Par exemple, quelqu'un disait : « J'ai cinq cents amis sur Facebook, mais quand je dois déménager, je suis tout seul ! ». C'est vraiment ce monde virtuel qui n'est pas le monde réel, qui enferme les gens dans le rêve et la solitude.

Le côté humain de la communication est irremplaçable. La rencontre avec l'autre demande des efforts, accepter les différences, accepter ses défauts, se réjouir de ses qualités en faisant des activités concrètes ensemble, en lui parlant en tête-à-tête, etc.

Restons chrétiens dans ce monde actuel en ne se faisant pas « manger » par tout ce qui est virtuel. Utilisons tous ces moyens de communication modernes pour faire le bien, pour ce qui est utile et nécessaire.

Restons chrétiens dans le monde actuel, en n'essayant pas de paraître mais en cherchant à être, en faisant attention au virtuel qui fuit le réel. Et le troisième danger de notre monde actuel, c'est le culte du corps, en oubliant notre âme... Qu'est-ce qu'un homme ? C'est un corps et une âme ensemble. Le corps n'est pas à mépriser, c'est un don de Dieu, mais c'est un instrument qui doit servir à faire le bien. Même s'il faut s'occuper de notre corps, il ne faut pas oublier qu'il retournera en poussière, que l'essentiel c'est notre âme. Combien de temps et d'efforts consacrons-nous à notre corps et combien de temps et d'efforts consacrons-nous à notre âme ? Aujourd'hui, ce qui est valorisé, c'est la santé, la beauté, la force, les plaisirs corporels, l'impureté. Et nous sommes contaminés par ce monde-là, d'autant plus qu'étant blessés par le péché originel, nous avons la concupiscence en nous qui nous attire vers les plaisirs faciles et sensibles.

Restons chrétiens dans ce monde actuel en n'oubliant pas notre âme, pas seulement par une vie spirituelle, mais aussi en utilisant et développant ses deux facultés que sont l'intelligence et la volonté, qui différencient l'homme de la bête.

Notre intelligence est faite pour le vrai. Aimons à chercher la vérité, à la découvrir, à la cultiver. Cela demande des efforts et du temps, pas quelques minutes sur un écran, mais une lecture sur un vrai livre avec du vrai papier qu'on lira en plusieurs jours ou plusieurs semaines, nous obligeant à réfléchir. Ce qui fait la beauté de l'homme, c'est la réflexion. Il nous faut apprendre à réfléchir, à poser des jugements, à avoir un esprit critique dans le bon sens du terme, pas le mauvais esprit stérile et facile, mais une critique constructive qui cherche à distinguer le vrai du faux. Nous ne sommes pas des moutons, mais des enfants de Dieu.

L'intelligence est faite pour le vrai, la volonté est faite pour le bien. C'est notre volonté qui doit nous faire agir pour faire le bien, de vraies actions dans le réel et pas virtuelles, en prenant des décisions parfois avec des risques, en s'engageant. Quelquefois, on fait des erreurs, qui pour nous doivent être instructives pour s'améliorer par la suite. Sainte Thérèse d'Avila disait : « Il n'y a que ceux qui ne font pas la vaisselle qui ne cassent pas d'assiettes ! ». Il ne faut pas passer son temps à réfléchir sur des virtualités possibles, il faut se décider, il faut agir.

En tant que chrétiens, nous devons agir, prendre des initiatives, s'engager dans la vraie vie. C'est tellement plus facile de rester assis devant un écran en mangeant des chips ou une pizza.

Dieu nous demande de L'aimer et d'aimer notre prochain. Seulement, sur un écran, on ne connaît pas vraiment notre prochain qui est quelqu'un de concret. Il a son histoire, son tempérament, ses défauts, ses qualités. C'est lui qu'il faut aimer, et pas une image créée par l'IA ou que l'on voit dans une série ou un film.

Restons chrétiens dans le monde actuel en faisant attention au culte excessif du corps, en ayant une véritable vie intérieure qui nourrit notre âme et la fait grandir, cherchant le vrai, le beau, le bien.

Nous pouvons imiter saint Joseph, modèle de vie intérieure. Saint Joseph vivait dans le réel. Il ne s'est pas dit : « Mon fils est Dieu, je vais devenir puissant, millionnaire », etc. Non, sa vie de charpentier continuait tous les jours, avec ses clients, ses factures, ses impayés, les meubles à faire, la fuite en Égypte, etc.

Saint Joseph savait que l'âme est plus importante que le corps, c'est pourquoi il obéissait à la volonté de Dieu. Quand nous mourrons, Dieu ne va pas nous demander : « Est-ce que ton corps est en bonne santé, est-ce qu'il est bronzé ou musclé ? » Non, Il nous demandera : « Comment va ton âme ? ».

Dans ce monde actuel, pensons à être vertueux, à être chrétiens, à être fiers d'être chrétiens, pensons à vivre dans le réel avec des efforts, des risques, pensons à notre âme en prenant de bonnes décisions et en agissant pour notre bien et celui du prochain.

4- Faisons vivre nos églises en France

Combien de nos églises de France sont désertes, abandonnées ?

Quelques personnes trouvent des moyens pour les faire vivre. En voici quelques exemples qu'il faut imiter, pour redonner vie à toutes nos églises.

Certains ouvrent leur église le dimanche ou chaque jour. D'autres la nettoient et la fleurissent. Des chrétiens installent des crèches à Noël. Des groupes se constituent pour aller prier dans les églises... Certains organisent le pèlerinage traditionnel de l'endroit. D'autres se soucient des dégradations, ils créent une association pour restaurer, ici un clocher, là un chœur, ou une chapelle dans les bois, etc.

Des habitants d'un village, soucieux de leur patrimoine, font des visites commentées pour faire connaître l'histoire du lieu. D'autres créent des expositions ou organisent des conférences ou des concerts religieux dans l'église pour la faire vivre.

Autant de moyens pour ne pas laisser mourir leur église. Dans ces églises, on peut laisser un livre où les gens mettent leurs intentions de prières, et un livre d'or où l'on peut voir la reconnaissance des touristes heureux d'avoir trouvé une église accueillante.

La petite église d'un village ou d'un quartier est le symbole de l'Église toute entière. La maintenir ouverte, c'est faire vivre l'Église et la culture chrétienne. Les bénévoles qui s'occupent de leur église déserte sont des sentinelles qui veillent et attendent le renouveau chrétien.

Si vous habitez ces lieux où l'église n'a plus de célébrations, joignez-vous aux chrétiens qui essayent de faire vivre leur église déserte, abandonnée. S'il n'y a personne, pourquoi ne serait-ce pas vous ? Avec un ou deux amis pour commencer, cherchez ce que vous pouvez faire pour faire vivre votre église et la sauver.

Prière :

Seigneur Jésus, combien de fois êtes-vous venu sur l'autel de toutes ces églises maintenant désertes ? Que des âmes généreuses s'investissent pour que leur église ne soit pas qu'un monument, mais un lieu de vie chrétienne et de culture chrétienne.



Photo : Eglise St Gault, en cours de sauvetage par urgencespatrimoine.fr

5- Sainte Jeanne de France

Jeanne de France a eu un destin exceptionnel, fille de roi, sœur de roi, épouse de roi, elle n'a joui d'aucune de ces situations.

Jeanne est née le 24 avril 1464, fille du roi Louis XI qui espérait avoir un garçon. Dans un calcul très politique, il fiance Jeanne, qui n'a pas un mois, au duc d'Orléans qui a deux ans. Jeanne vit heureuse auprès de sa maman. Mais très vite, la petite, de santé fragile, devient bossue, tordue et boiteuse. De peur que la mère du futur époux la voie, Louis XI éloigne de la cour la fillette. Il la confie au seigneur de Lignières et à sa femme qui l'aiment et lui donnent une très bonne éducation. Ils l'aident à grandir dans la foi chrétienne.

Jeanne aime prier et a un grand amour pour la Sainte Vierge. À sept ans, Jeanne entend une voix lui dire : « Avant ta mort tu fonderas un ordre religieux en mon honneur, et ce faisant tu me feras un grand plaisir et tu me rendras service. »

Jeanne désire se retirer dans un couvent pour y cacher ses infirmités, mais elle doit épouser le jeune Louis d'Orléans, qui deviendra Louis XII. Jeanne est douce, pleine d'attention pour son mari.

Lorsque Charles VIII meurt, Louis d'Orléans devient Louis XII, il fait annuler son mariage avec Jeanne et se marie avec Anne de Bretagne, veuve. En compensation, il donne à Jeanne le duché du Berry.

Elle se consacre alors à son territoire, qu'elle administre saintement. Elle soigne les malades, veille à l'éducation des enfants de son duché. À 36 ans, elle réalise le vœu que la Vierge lui avait formulé. Elle fonde l'ordre de la Vierge Marie : l'Annonciade. La devise du couvent est conforme à son souci de construire un climat de paix : « Aimez-vous les unes les autres ».

Jeanne meurt le 4 février 1505 à l'âge de 41 ans. Béatifiée en 1742, elle est canonisée en 1950 par le pape Pie XII.



Illustration : Jeanne de France, Sainte et Reine de France

Pour nous contacter :

Mail : contact@notredameauxiliatricedelaprovidence.com

Site : www.notredameauxiliatricedelaprovidence.com